



MAIRIE
1 place de la Mairie
86160 CHAMPAGNE SAINT HILAIRE
☎ 05.49.37.30.91

Courriel : contact@champagne-saint-hilaire.fr

Site internet : www.champagne-saint-hilaire.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-quatre, le 13 novembre, à vingt heures, le Conseil municipal de la commune de Champagné-Saint-Hilaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil, sous la présidence de M. Gilles BOSSEBOEUF.

Date de convocation : le 04 novembre 2024

<u>Nombre de Conseillers :</u>	
En exercice :	11
Présents :	8
Suffrages exprimés :	10
<u>Vote :</u>	
Pour :	10
Contre :	0
Abstention :	0

Présents : M. Gilles BOSSEBOEUF, Maire, M. Jacky DIDIER, Mme Nathalie FRANCOIS DIT SORTON, M. Olivier PIN, adjoints, MM. Vincent COISCAUD, Hugo ROUSSEL, Mme Sylvie BAZILLE, M. Thomas LHOMMEAU.

Absents excusés : M. Éric INGWILLER, Mme Gladys SIRE, M. Vincent BONNIN

Absents non excusés :

Pouvoirs : M. Éric INGWILLER à M Thomas LHOMMEAU. M. Vincent BONNIN donne pouvoir à Mme Sylvie BAZILLE.

Secrétaire de séance : M. Olivier PIN

TARIFS COMMUNAUX 2025

- Monsieur le Maire propose une augmentation de 3% par rapport à 2024, sauf pour le chauffage une augmentation de 10%.
- Monsieur le Maire propose la gratuité de la location de la grande salle des fêtes pour les associations de la commune pour la location de la salle, le chauffage et la vaisselle pour une animation dans l'année civile. Pour les animations suivantes, tout sera facturé.
- Nous avons acheté les tables en bois à la FNACA (table de 2m et 3m avec tréteaux). Ces tables et ces tréteaux ne sont pas en état pour une location. Monsieur le Maire propose de les prêter gratuitement aux associations de la commune mais pas aux particuliers car il y aurait trop de risques qu'il y ait contestation par rapport à l'état.
- Pour la salle des associations située au 2ter route de Sommières, aucun coût du chauffage n'est prévu du 1^{er} novembre au 31 mars ou hors de cette période sur demande. Monsieur le Maire propose d'en instituer une pour la somme de 40€ par location sauf pour les associations où ce sera gratuit.
- Suite à la délibération n°71/2024 concernant la location de la grande salle des fêtes pour l'association des « Eclipses d'Aslonnes » de 14h à 18h deux samedis par mois sans chauffage avec un délai de prévenance de 3 jours, Monsieur le Maire propose d'instituer un tarif par tranche horaire de 6h pour une réunion ou une activité sans besoin de cuisine/vaisselle/chauffage gratuitement pour les associations de la commune et un tarif de 30€ pour les autres publics que les associations de la commune.

Après discussion et délibération, les tarifs communaux 2025 sont examinés et votés par les membres du conseil municipal, à l'unanimité, comme suit :

AR Prefecture

086-218600526-20241113-20241119_CT_01-DE
Reçu le 19/11/2024

Tarifs municipaux commune de Champagné-Saint-Hilaire					
Famille	Libellé	Remarques	Public concerné	Prix par	Tarif 2025
Scolaire	Drap pour classe maternelle				14,50 €
Périscolaire	Accueil périscolaire MATIN de 7h30 à 8h20		QF inf ou égal à 800		1,36 €
Périscolaire	Accueil périscolaire MATIN de 7h30 à 8h20		QF supérieur à 800		1,42 €
Périscolaire	Accueil périscolaire SOIR de 16h à 16h50 1ère tranche sans goûter		QF inf ou égal à 800		0,97 €
Périscolaire	Accueil périscolaire SOIR de 16h à 16h50 1ère tranche sans goûter		QF supérieur à 800		1,03 €
Périscolaire	Accueil périscolaire SOIR de 16h50 à 18h45 2ème tranche avec goûter		QF inf ou égal à 800		1,65 €
Périscolaire	Accueil périscolaire SOIR de 16h50 à 18h45 2ème tranche avec goûter		QF supérieur à 800		1,71 €
Périscolaire	Accueil périscolaire Dépassement de l'horaire d'1/4 d'heure				11,00 €
Périscolaire	Accueil périscolaire Dépassement de l'horaire de plus d'1/4 d'heure				31,00 €
Périscolaire	Cantine - Repas élève				3,66 €
Périscolaire	Pourcentage de majoration sur le tarif de base tous les ans concernant toute inscription de dernière minute ou lors d'une absence non justifiée après 7h30 le jour même				30%
Périscolaire	Cantine - Prestation élève avec un PAI avec repas fourni par les parents				1,13 €

AR Prefecture

086-218600526-20241113-20241119_CT_01-DE
Reçu le 19/11/2024

DÉLIBÉRATIONS

N°93/2024

Périscolaire	Cantine - Repas enseignant				7,31 €
Périscolaire	Cantine - Repas agents travaillant à la cantine				gratuit
Périscolaire	Cantine - Repas extérieur (conseil municipal)				gratuit
Travaux	Tractopelle (machine)			heure	44,00 €
Travaux	Agent municipal			heure	36,00 €
Travaux	Nettoyage des salles des fêtes			heure	36,00 €
Travaux	Tracteur plus remorque (machine)			heure	34,00 €
Travaux	Tracteur plus élagueuse (machine)			heure	44,50 €
Travaux	Tracteur plus balayeuse (machine)			heure	34,00 €
Travaux	Pose de buses ou modification d'entrée	Selon coût des fournitures et temps passé (mâchine + agent)			Selon coût des fournitures et temps passé (mâchine + agent)
Photocopies	Photocopie A4 noir et blanc recto		Tout public	unité	0,40 €
Photocopies	Photocopie A4 noir et blanc recto verso		Tout public	unité	0,60 €
Photocopies	Photocopie A3 noir et blanc recto		Tout public	unité	0,50 €
Photocopies	Photocopie A3 noir et blanc recto et verso		Tout public	unité	0,70 €
Photocopies	Photocopie A4 noir et blanc recto		Associations		gratuit
Photocopies	Photocopie A4 noir et blanc recto verso		Associations		gratuit
Photocopies	Photocopie A3 noir et blanc recto		Associations		gratuit
Photocopies	Photocopie A3 noir et blanc recto verso		Associations		gratuit
Photocopies	Reproduction de dossier			heure	37,00 €
Copies	Relevé de propriété A4		Tout public		0,60 €
Copies	Plan cadastre A4 couleur		Tout public		1,40 €
Copies	Plan cadastre A3 couleur		Tout public		2,10 €
Divers	Bon nouveau né				75,00 €
Matériel	Chaises pliantes	Minimum de facturation de 20euros (bancs, chaises et tables)	Habitants de la commune	chaise	0,60 €

AR Prefecture

086-218600526-20241113-20241119_CT_01-DE
Reçu le 19/11/2024

DÉLIBÉRATIONS

N°93/2024

Matériel	Chaises pliantes	Minimum de facturation de 20euros (bancs, chaises et tables) faut-il louer les chaises ?	Associations commune	chaise	gratuit
Matériel	Chaises pliantes		Hors commune	chaise	pas de prêt
Matériel	Friteuse		Associations commune		gratuit
Matériel	Friteuse		Habitants de la commune		pas de prêt
Matériel	Friteuse		Hors commune		pas de prêt
Matériel	Tables pliantes 1800*750		Associations de la commune	table	gratuit
Matériel	Tables pliantes 1800*750	Minimum de facturation de 20euros (bancs, chaises et tables)	Habitants de la commune Week-end	table	5,00 €
Matériel	Tables pliantes 1800*750	Minimum de facturation de 20euros (bancs, chaises et tables)	Habitants de la commune par jour suppl	table	1,75 €
Matériel	Tables pliantes 1800*750		Hors commune	table	pas de prêt
Matériel	Table en bois avec tréteaux (2m ou 3m)		Associations de la commune		Gratuit
Matériel	Table en bois avec tréteaux (2m ou 3m)		Autres que associations de la commune		pas de prêt
Matériel	Bancs	Minimum de facturation de 20euros (bancs, chaises et tables)	Habitants de la commune	banc	1,75 €
Matériel	Bancs		Association de la commune	banc	gratuit
Matériel	Bancs		Hors commune	banc	pas de prêt

AR Prefecture

086-218600526-20241113-20241119_CT_01-DE
Reçu le 19/11/2024

DÉLIBÉRATIONS

N°93/2024

Matériel	Grosse Sono (4baffs)	Avec caution 100€	Association de la commune		105,00 €
Matériel	Grosse Sono (4baffs)		Habitants de la commune		pas de prêt
Matériel	Grosse Sono (4baffs)		Associations hors commune		pas de prêt
Matériel	Parquet (27 éléments)		Commune		pas de prêt
Chiens errants	Capture par les agents ou les élus				87,00 €
Cimetière	Concession cinquantenaire				480,00 €
Cimetière	Concession trentenaire				360,00 €
Cimetière	Concession 15 ans columbarium				425,00 €
Cimetière	Concession 30 ans columbarium				685,00 €
Cimetière	Dispersion de cendres				65,00 €
Assainissement	Raccordement à l'égout (remise aux normes) Raccordement à l'égout (neuf) Prime fixe Taxe variable				Compétence et Tarifs Eaux de Vienne- SIVEER
Pêche	Ticket journalier avec lâcher de truites	1 ticket le samedi et 1 ticket le dimanche			10,00 €
Pêche	Ticket journalier hors lâcher de truites				5,00 €
Pêche	Ticket annuel adultes	Week end avec lâcher de truites compris			50,00 €
Pêche	Ticket annuel enfant	Accompagné par un adulte possédant un ticket	Enfant de 12 à 16 ans		5,00 €
Pêche	Ticket annuel enfant	Accompagné par un adulte possédant un ticket	Enfant moins de 12 ans		Gratuit
Pêche	Ticket "deux jours, une nuit" carpiste				20,00 €
Pêche	Ticket annuel "carpiste" (pêche de nuit)	Week end avec lâcher de truites compris			70,00 €
Camping	Camping de groupe			Personne	5,00 €
Publicité bulletin	Encart publicitaire couleur				50,00 €

AR Prefecture

086-218600526-20241113-20241119_CT_01-DE
Reçu le 19/11/2024

DÉLIBÉRATIONS

N°93/2024

	1/4 de page				
Publicité bulletin	Encart publicitaire couleur 1/2 page				100,00 €
Publicité bulletin	Encart publicitaire couleur 1 page				200,00 €
Marché hebdomadaire	Emplacement quel que soit le nombre de mètres linéaires utilisés de 10 mètres au maximum, <u>avec ou sans besoin d'électricité</u>			Emplacement	Gratuit
Dépôt sauvage	Intervention des agents pour enlèvement				155,00 €
Dépôt sauvage	Infraction constatée - Amende				155,00 €
Foin	Vente de foin			Hectare/parcelle	80,00 €
Grande salle des fêtes	Animation 1 fois par semaine		Association Gym Volontaire de Champagné- Saint-Hilaire		gratuit
Grande salle des fêtes	Manifestation		Associations de la commune	Une fois par an	gratuit
Grande salle des fêtes	Manifestation (loto, belote, théâtre...)		Associations de la commune		61,00 €
Grande salle des fêtes	Manifestation (loto, belote, théâtre...)		Associations hors commune		138,00 €
Grande salle des fêtes	2 Repas consécutifs		Habitants de la commune		273,00 €
Grande salle des fêtes	2 Repas consécutifs		Habitants hors commune		382,00 €
Grande salle des fêtes	1 seul repas		Associations de la commune		110,00 €
Grande salle des fêtes	1 seul repas		Associations hors commune		216,00 €
Grande salle des fêtes	Vaisselle	Pour une animation dans l'année civile	Associations de la commune		Gratuit
Grande salle des fêtes	Vaisselle				72,00 €
Grande salle des fêtes	Chauffage	Pour une animation dans l'année civile	Associations de la commune		Gratuit

AR Prefecture

086-218600526-20241113-20241119_CT_01-DE
Reçu le 19/11/2024

DÉLIBÉRATIONS

N°93/2024

Grande salle des fêtes	Chauffage repas	Chauffage du 1er novembre au 31 mars ou sur demande hors période			95,00 €
Grande salle des fêtes	Mariage ou autre (vendredi après-midi au lundi matin)		Habitants de la commune		382,00 €
Grande salle des fêtes	Mariage ou autre (vendredi après-midi au lundi matin)		Habitants hors commune		495,00 €
Grande salle des fêtes	Chauffage pour mariage (vendredi après-midi au lundi matin)	Chauffage du 1er novembre au 31 mars ou sur demande hors période			148,00 €
Grande salle des fêtes	Ménage	A la demande		Heure	36,00 €
Grande salle des fêtes	Cuisine seule			1/2 journée	57,00 €
Grande salle des fêtes	Cuisine seule			journée	107,00 €
Grande salle des fêtes	Location par tranche de 6h pour une réunion ou une activité sans besoin de cuisine/vaisselle/chauffage	Location possible que 3 jours avant	Associations de la commune	6h	Gratuit
Grande salle des fêtes	Location par tranche de 6h pour une réunion ou une activité sans besoin de cuisine/vaisselle/chauffage	Location possible que 3 jours avant	Autres qu'association de la commune	6h	30,00 €
Salle des associations	Réunion		Associations de la commune		gratuit
Salle des associations	Vin d'honneur		Habitants de la commune		72,00 €
Salle des associations	Vin d'honneur		Habitants hors commune		124,00 €
Salle des associations	Vin d'honneur		Associations de la commune		gratuit
Salle des associations	Vin d'honneur		Associations hors commune		124,00 €
Salle des associations	2 Repas consécutifs		Habitants de la commune		124,00 €
Salle des associations	1 seul repas		Associations de la commune		gratuit
Salle des associations	1 ou 2 repas		Habitants hors commune		190,00 €

AR Prefecture

086-218600526-20241113-20241119_CT_01-DE
Reçu le 19/11/2024

7/8

Page du registre n°

DÉLIBÉRATIONS

N°93/2024

Salle des associations	1 ou 2 repas		Associations hors commune		190,00 €
Salle des associations	Repas de jeunes (pour les 18 ans et 1 seul repas)		Habitants de la commune		70,00 €
Salle des associations	Repas de jeunes (pour les 18 ans et 1 seul repas)		Habitants hors commune		pas de prêt
Salle des associations	Chauffage pour une journée	Chauffage du 1er novembre au 31 mars ou sur demande hors période	Associations de la commune		Gratuit
Salle des associations	Chauffage pour une journée	Chauffage du 1er novembre au 31 mars ou sur demande hors période	Autres qu'association de la commune		40,00 €
Vaisselle perdue	Couvert ou assiette	Minimum de facturation de 5€			2,60 €
Vaisselle perdue	Pichet				9,00 €
Vaisselle perdue	Ustensile ou équipement				sur facture + 10€

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme,
En mairie, le 13 novembre 2024

Le secrétaire de séance,
Olivier PIN



Le Maire,
Gilles BOSSEBOEUF



Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Poitiers dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

AR Prefecture

086-218600526-20241113-20241119_CT_01-DE
Reçu le 19/11/2024

8/8

Page du registre n°